

COMITE DIRECTEUR

23 JANVIER 2021 - VISIOCONFERENCE

PRÉSENTS

Comité directeur :

- Christian BABONNEAU, président général
 - Jean FOURNIER, conseiller auprès du président
 - Gérard BRIAUD, secrétaire général
 - Yves LAMBERT, trésorier général
 - Sophie ERIDIA, chargée de mission vie associative et territoire
 - Philippe BLANC, secrétaire général adjoint
 - Geneviève MANIGAUD, trésorière générale adjointe
 - Bertrand ROUSSEAU, médecin fédéral
 - Cécile MERCIER, vice-présidente Formations
 - Dominique JOLY, vice-présidente déléguée Activités gymniques et d'expression
 - Patrick LAURENDEAU, vice-président Activités sportives
 - Pascal FONTENEAU, vice-président Activités artistiques et culturelles
 - Laurence MUNOZ, vice-présidente recherche, développement et Innovations
 - Marie-Noëlle GOUIFFES, vice-présidente jeunesse et éducation populaire
 - Véronique ARROYO, vice-présidente santé et inclusion des publics
 - Ophélie ANTOINE-STORZ, membre, chargée de mission activités gymniques et d'expression
 - Marie-Laure BLEGER, membre, chargée de mission éveil aux responsabilités
 - Chloé CARE, membre, chargée de mission recherche et développement
 - Bruno GENDRON, membre, chargé de mission activités sportives et activités émergentes
 - Walter GROCHULSKA, membre, chargé de mission Santé Atoutform'
 - Noémie JOST, membre, chargée de mission Formation et jeunesse et éducation populaire
 - Anne-Marie LEMOINE, membre, chargée de mission formation des dirigeants
 - Nicolas MENAGER, membre, chargé de mission commission sportive FICEP
 - Céline REIXACH, membre, chargée de mission inclusion des publics
 - Philippe RENAUD, membre, chargé de mission activités culturelles et réunion des trésoriers régionaux
- Membre invité : Gilles MORIN, aumônier national

Siège fédéral :

Laurence SAUVEZ, directrice technique nationale • Julien MARY, coordinateur du siège fédéral, responsable du pôle activités et formations • Valérie BELSITO, responsable du pôle administratif, juridique et financier • Gérard SANTORO, conseiller technique national • Eric LAMARQUE, conseiller technique national • Guillaume GARREAU, directeur de Forma' • Anny SYLVESTRE-BARON, conseillère technique nationale • Annabelle MATHIEU, attachée de direction

Excusés :

Bernard OLIVIER, membre, chargé de mission Adagio
Lucie RENAULT, responsable du pôle promotion et développement

1 ACCUEIL

Le président général souhaite la bienvenue aux membres du comité directeur.

2 TEMPS DE REFLEXION

Gilles Morin propose un temps de réflexion autour des vœux de nouvelle année et de la solidarité. Il souligne le fait que les membres du comité directeur mettent leur talent au service des autres, font œuvre de solidarité. Pour lui, cette valeur s'accompagne du besoin des qualités des uns et des autres, du faire ensemble avec humilité, vérité et unité. Il cite le pape Jean-Paul II aux JMJ de Rome en 2000 qui, lui-même avait emprunté, cette parole à sainte Catherine de Sienne : « *Si vous êtes ce que vous devez être, vous mettez le feu au monde entier !* »

Le comité directeur est invité à s'exprimer. Le président général rappelle que la fédération rencontre des difficultés jamais connues depuis des décennies mais cela ne doit pas entacher la volonté de servir l'institution.

Pour information, à l'initiative de Gilles Morin, la fédération va participer à un groupe de travail pour l'élaboration d'un document sur l'Eglise et le sport.

3 INFORMATIONS GENERALES

Le comité directeur est destinataire des informations ci-dessous :

- Du 9 au 12 décembre : assemblée générale de la fédération
- 15 décembre : CA de l'UCPA (G. Briaud)
- 16 décembre : webinaire du CNOSF sur « Comment réussir la reprise des clubs sportifs fédérés après la crise ? » (V. Belsito, J. Mary, L. Renault)
- 7 janvier : interview du président général sur le dossier des violences sexuelles dans le sport.
- 7 janvier de 18h à 21h : réunion des Fédérations non olympiques multisports et Membres par le CNOSF (Laurence Sauvez)
- 14 janvier, réunion du conseil d'administration de la COFAC (P. Fonteneau)
- 14 janvier 2021 de 10h à 12h30 : CNAJEP : Conférence annuelle des Président.es et/ou Délégué.es général.es des associations membres (Annick Decerle)
- 14 janvier : groupe de travail professionnalisation du CNOSF (Laurence Sauvez)
- 14 janvier : groupe de travail de la commission armée jeunesse (Laurence Sauvez)
- 14 janvier : réunion du conseil d'administration de la COFAC (P. Fonteneau)
- 19 janvier : formation des référents COVID-19 des associations
- 19 janvier 2021 : rencontre annuelle des responsables de mouvements et associations de fidèles (Gérard Briaud)
- 19 janvier : webinaire – Décryptage du projet de loi confortant les principes républicains – CNAJEP (Julien Mary)
- 22 janvier : rendez-vous avec le Directeur des Sports du ministère (Christian Babonneau, Gérard Briaud et Laurence Sauvez)
- 25 janvier : congrès du CNOSF (G. Briaud)
- 28 janvier : vœux du Président du CNOSF
- 29 janvier : AG de l'UGSEL (P. Laurendeau)
- 5 février 10h : rdv avec Frédéric Sanaur, directeur général de l'agence nationale du sport (Christian Babonneau)
- 23 février : CA de l'UCPA (G. Briaud)
- 24 février à 18h : rencontre avec Yves Blein, président de l'UCPA (Christian Babonneau, Gérard Briaud)

3.1 SITUATION SANITAIRE – REPRISE DES ACTIVITES

A ce jour, le président général indique qu'il est probable qu'un 3^{ème} confinement soit mis en place. Il ne s'agit pas de commenter les décisions gouvernementales mais il est conscient des difficultés imposées par ces dernières : souffrances des associations qui ne peuvent pas reprendre les activités, situation compliquée pour les comités, mesures parfois confuses et prêtant à diverses interprétations...

La fédération n'a pas connu de telles difficultés depuis l'après-guerre et c'est un défi immense à relever que de dépasser ces difficultés. Il y a fort à penser qu'un retour à la normale ne puisse pas avoir lieu avant 2023. Aujourd'hui, il convient d'envisager les budgets sur 3 ans à l'instar de la CPO (convention pluriannuelle d'objectifs). A ce jour, la fédération ne connaît pas de problèmes de trésorerie mais des inquiétudes naissent pour la saison prochaine. La fédération ne pourra pas tout faire dans les prochaines années.

A date par rapport à la saison précédente, la fédération accuse une baisse de 300 associations et une perte de 50% de ses licenciés. Un travail doit être accompli auprès des comités départementaux et régionaux afin qu'ils reprennent contact avec les associations. De plus, un courrier du président général incitant à la ré-affiliation et à la prise de licences va être adressé aux associations concernées. Le comité directeur est invité à prendre contact avec leurs comités d'appartenance.

3.2 RESSOURCES HUMAINES – SIEGE FEDERAL

Le président général informe du départ de 2 salariés, Maxime Dorseuil (en décembre 2020) et Sacha Regnault (en février 2021) qui ne seront pas remplacés. De plus, Hélène Olivon, en retraite depuis avril 2020, ne sera pas remplacée. En raison de la crise actuelle, le président général fait part de ses craintes quant à l'éventualité de devoir prendre des mesures de licenciements dans les mois à venir.

3.3 AGENCE NATIONALE DU SPORT

Christian Babonneau, Gérard Briaud, Laurence Sauvez et Julien Mary rencontreront Frédéric Sanaur, directeur de l'agence nationale du sport, le 5 février 2021. L'objectif de ce rendez-vous est de demander une double augmentation des aides d'état : d'une part pour la CPO de la fédération, et d'autre part pour la part territoriale à destination des comités régionaux et départementaux.

3.4 DIRECTION DES SPORTS

Christian Babonneau, Gérard Briaud, Laurence Sauvez ont rencontré Gilles Quénéhervé, directeur des sports au ministère chargé des Sports, le 22 janvier 2021. Lors de ce rendez-vous, ce dernier a salué l'organigramme du comité directeur, sa parité, la gouvernance, le plan de développement fédéral de la fédération ainsi que le retour de l'audit effectué par le ministère sur les subventions allouées. Le poste de DTN actuellement occupé par Laurence Sauvez (jusqu'en février 2021) va être réattribué et une phase de recrutement mise en place sans tarder. Quant au poste occupé actuellement par Anny Sylvestre-Baron, il n'est pas exclu qu'à son départ à la retraite il soit réattribué.

3.5 LABEL TERRE DE JEUX 2024

Le label Terre de jeux 2024 est désormais accessible aux fédérations. La fédération pourrait répondre à l'appel à projets. Ce point sera mis à l'ordre du jour du comité directeur du 13 mars. En cas d'obtention, les comités se verraient pourvus, de fait, de ce label. Il permettrait également de labéliser les associations et de s'inscrire pleinement dans la dynamique des jeux olympiques de 2024.

3.6 SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Laurence Munoz indique que la semaine olympique et paralympique se tiendra du 1^{er} au 5 février 2021. Pour cette édition, les délais sont un peu courts mais elle imagine que les élus de la fédération, qui sont également élus dans les CROS et CDOS deviennent une sorte de « brigade olympique ». De plus, la semaine olympique et paralympique pourrait servir de levier pour faire vivre la convention entre l'Ugsl et la fédération.

3.7 JOURNEE FEDERALE

Le président général souhaiterait que puisse être organisée une journée fédérale sur tout le territoire. Ce point sera mis à l'ordre du jour du comité directeur du 13 mars 2021.

3.8 CONTROLE D'HONORABILITE DES BENEVOLES

Destiné à prévenir les violences sexuelles dans le sport, le contrôle d'honorabilité est élargi aux dirigeants et encadrants bénévoles des associations à partir du 1^{er} janvier 2021. Jusqu'à présent, seuls les éducateurs et éducatrices sportifs titulaires d'une carte professionnelle étaient assujettis à des contrôles d'honorabilité, au moyen d'une consultation automatisée de leur casier judiciaire et du Fichier Judiciaire Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles et Violentes (FJAISV).

Ainsi à compter de janvier 2021, les fédérations doivent fournir au ministère chargé des Sports un recensement de toutes les personnes ayant un mandat national, régional ou départemental dans les instances fédérales qu'elles soient élues ou nommées, afin d'être assujetties au contrôle d'honorabilité.

L'ensemble des comités a été sollicité pour ce recensement afin qu'au 1^{er} février 2021 le fichier soit remis au ministère. En ce qui concerne les associations, un fichier ne peut pas être remis à ce jour. Le logiciel Adagio le permettra dès la rentrée 2021.

Le président général indique qu'en cas de problème sur une personne, une équipe de 3 personnes dont le président de la fédération est informée et l'information sera traitée avec la plus grande discrétion avec les pouvoirs publics.

3.9 PRATIQUE DU SKI

Selon le décret n° 2020-1519 du 4 décembre 2020 modifiant le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, seuls les licenciés mineurs à la Fédération Française de Ski peuvent pratiquer leur activité. En accord avec d'autres fédérations multisports, un référé a été déposé afin que les licenciés mineurs des fédérations multisports puissent également pratiquer.

3.10 INFORMATIONS / DIFFUSIONS

L'infolettre est à destination des membres des conseils d'administration des comités, des commissions nationales (responsables et membres), du comité directeur, des membres des commissions institutionnelles et groupes de travail, des salariés du siège et des comités ainsi qu'aux associations depuis le début de la crise sanitaire. Elle est le canal principal d'information de la fédération vers les acteurs fédéraux. Les procès-verbaux du comité directeur y sont diffusés (pour information les procès-verbaux du bureau directeur ne sont diffusés qu'au comité directeur).

3.11 COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

Les comptes rendus des commissions n'ont pas tous vocation à être diffusés à l'ensemble du territoire. Certaines commissions produisent un relevé de décision qui, en revanche, peut l'être.

3.12 ID.ORIZON

ID.ORIZON est un espace de dialogue et une plateforme de coopération pour promouvoir et valoriser les bienfaits de l'activité physique et sportive pour toutes et tous. Il regroupe 16 fédérations ou organismes sportifs.

Laurence Munoz a participé au conseil d'administration de ID.ORIZON le 18 février 2021 avec à l'ordre du jour un plaidoyer ID.ORIZON dans le contexte de crise sanitaire et post-crise.

3.13 IMPULSION 75

Impulsion75, association affiliée à la FSCF depuis 2014, œuvre pour les jeunes à partir de 18 ans qui éprouvent des difficultés à définir et à construire leur projet de vie (difficultés scolaires et universitaires, professionnelles, etc.). Ce parcours d'inclusion prévoit un stage de coaching de 6 semaines à plein temps et un suivi individualisé pendant 6 mois pour les jeunes. La gratuité est totale, hormis les frais de transport. Six sessions par an ont lieu et sont limitées à 15 participants par session pour permettre un accompagnement individualisé au sein des ateliers : sports, théâtre, estime de soi, préparation aux entretiens d'embauche et vidéo de présentation, information santé, handisport, valeurs républicaines, langue des signes, premiers secours (PSC1), visite d'entreprises, définition du projet, etc.

La formation permet la fréquentation de lieux symboliques (Assemblée Nationale, Sénat, Hôtel de ville de Paris, Lycée Buffon, INSEP, Préfecture de région, etc.) pour sensibiliser les jeunes aux valeurs de la République et à ses institutions de référence. Ils sont également accueillis au sein de la Cité des

Métiers du Grand-Roissy Le Bourget pour travailler sur des ateliers de découverte des métiers. Ils effectuent une partie des cours en anglais pour permettre une mise en situation dans un contexte international. Il s'agit d'entreprendre avec chaque stagiaire une approche réflexive des compétences acquises dans son parcours sportif vers le champ professionnel et personnel.

Ils bénéficient de l'appui de la Confédération des PME PARIS-IDF pour les parties « stage en entreprise » et « insertion professionnelle ». La FSCF fait partie du consortium qui a œuvré à soutenir cette association pour l'octroi d'une subvention du conseil régional au titre du PRIC (Plan Régional d'Investissement dans les Compétences).

Gérard Santoro poursuit son accompagnement et la mise en place de stages.

3.14 PROJET DE LOI SUR LE SPORT

Le projet de loi « sport et société » amorcé en 2017 (retardé notamment par la crise sanitaire) visant à encourager la pratique pour tous et partout, tout au long de la vie, initialement porté par le gouvernement, a été transformé en une proposition de loi qui devrait être déposée par les députés dans les prochaines semaines. Cette proposition est composée de 11 articles et veut notamment limiter les mandats à la présidence, instaurer une parité totale, donner plus de voix aux clubs, élargir le contrôle d'honorabilité, renforcer la transparence financière.

Le projet de loi confortant le respect des principes de la République, quant à lui, pourrait avoir des incidences sur les fédérations sportives notamment au niveau de l'agrément qui pourrait être réduit à 8 ans (aujourd'hui agrément à vie) et pourrait engendrer la signature d'un contrat de délégation. De plus les fédérations et les associations devraient signer un contrat d'engagement républicain pour, notamment, prétendre à des subventions.

4 APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 28 NOVEMBRE 2020

Le comité directeur valide le procès-verbal du comité directeur du 28 novembre 2020.

5 CALENDRIER 2021-2022

Le comité directeur valide le calendrier 2021-2022 sous réserve de changements liés aux mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire.

Il est envisagé que le comité directeur du 12 et 13 mars 2021 se tienne en présentiel. Une étude est en cours afin de trouver une organisation qui permette le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.

Un sondage sera effectué auprès des membres du comité directeur quant aux meilleurs horaires et format des réunions (en fonction des contraintes de déplacement notamment).

6 CONGRES 2021

Après avoir indiqué que le comité départemental Dordogne Agenais ne souhaitait pas bénéficier du report de son organisation, Annabelle Mathieu présente la candidature du comité régional Ile de France à l'organisation du Congrès 2021 à l'espace Pierre Bachelet à Dammarie-les-Lys du 27 au 28 novembre 2021. Bruno Gendron expose les motivations du comité régional pour cette candidature. Après discussions, le comité directeur valide à l'unanimité la candidature du comité régional Ile de France à l'organisation du congrès en 2021.

7 INFORMATION ET FORMATION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Le président général recevra les vice-présidents en rendez-vous individuels les 11 et 12 février 2021 et les membres du comité directeur courant mars.

7.1 LES REPRESENTATIONS FEDERALES

Le président général rappelle les missions des membres du comité directeur lorsqu'ils représentent la fédération. Une formation à la prise de parole va être mise en place pour le comité directeur.

7.2 FRAIS DU COMITE DIRECTEUR

Le président général indique les règles de fonctionnement et de remboursement quant aux frais engagés par les membres du comité directeur.

7.3 LES RELATIONS ELUS, SIEGE, DTN

Le président général indique les modalités de fonctionnement entre élus, DTN et salariés et informe qu'un élu du comité directeur et un salarié sont désignés pour chaque action du plan de développement fédéral incombant au national.

7.4 LE ROLE DU DELEGUE AUPRES DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Les vice-présidents activités gymniques et d'expression, activités sportives et activités artistiques et culturelles précisent le rôle du délégué auprès des commissions et des groupes de travail.

Le comité directeur délègue un de ses membres auprès de chacune des commissions nationales, dans le but de :

- assurer un fonctionnement optimal des commissions nationales,
- être en phase avec les problématiques des activités,
- veiller à la nécessaire transmission d'informations (ascendante/descendante)
- concourir à la mise en œuvre de ses objectifs.

Ces fonctions, déterminantes pour valoriser le développement des activités, requièrent une stratégie commune à chacun d'entre eux. A savoir, les délégués :

- sont porteurs du projet éducatif et du plan de développement fédéral
- ont mission du comité directeur et de son président général
- veillent au sens donné aux actions des commissions nationales
- sont garants des missions dévolues aux commissions nationales.

Sur un plan pratique, les délégués :

- n'ont pas vocation à faire à la place des commissions
- s'appuient sur les compétences des pôles et de la DTN
- sont des facilitateurs et l'interface naturelle sur les sujets politiques
- rendent compte objectivement des avancées et des difficultés.

7.5 RENOUELEMENT DES COMMISSIONS NATIONALES POUR LA MANDATURE 2021-2025

Le comité directeur valide le dossier de candidature à la fonction de responsable de commission nationale et à la fonction de membre de commission nationale pour la mandature 2021-2025 en vue d'une diffusion fin janvier 2021.

7.6 ORGANISATION ET ROLE DU SIEGE FEDERAL

Julien Mary, coordinateur du siège fédéral depuis le 1^{er} janvier 2021, indique l'organisation du siège fédéral et les changements de postes effectués ou à venir.

Le rôle du siège fédéral est le suivant :

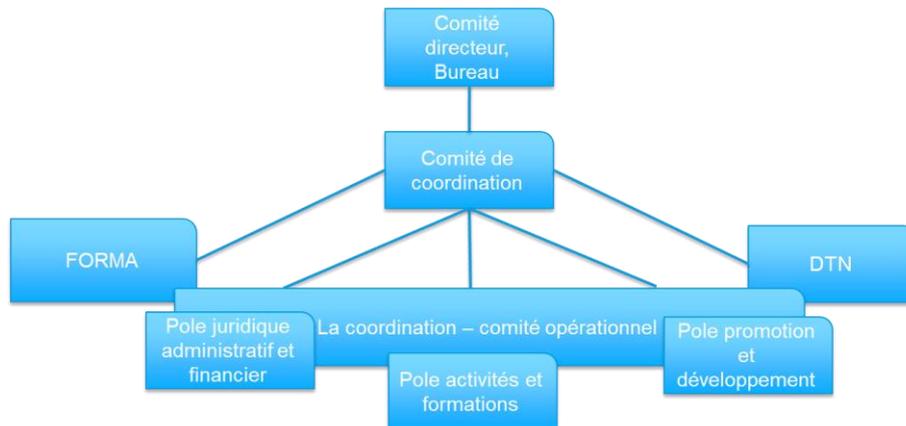
- élaborer et piloter la mise en œuvre du projet de développement fédéral.
- fédérer en accompagnant les territoires et soutenant la vie associative fédérale.
- promouvoir, développer et mettre en place les activités et formations fédérales pour tous ses adhérents ;

Le tout dans un souci de qualité de service permanent, de performance et de professionnalisme.

Une organisation matricielle au service du projet de développement a été mise en place en 2017 :

- en gestion de projet, la structure organisationnelle matricielle est un entre-deux, c'est-à-dire qu'elle se situe entre une structure organisationnelle fonctionnelle « pure » ou « classique » et une structure organisationnelle par projets « pure ».

- elle répond à la structuration politique de la fédération avec des domaines d'intervention qui se rapportent à chaque vice-présidence.



Un organigramme/trombinoscope du siège fédéral est en cours de construction.

Le siège fédéral est, à ce jour, composé comme suit :

- Coordination
 - Julien Mary, coordinateur du siège fédéral
 - Annabelle Mathieu, attachée de direction, responsable des événements institutionnels
 - Hélène Olivon, assistante du président
- Pôle activités et formation
 - Julien Mary, responsable du pôle
 - Saïd Benrahmoune, coordinateur national habilitation BAFA-BAFD
 - Sandra Chaigneau, chargée de mission formation
 - Kamel Kemache chargé de mission BAFA BAFD
 - Pascal Le Gouic, responsable adjoint des activités
 - Thomas Mourier, responsable des activités sportives
 - Dorothée Sirvin, responsable formation fédérale
 - Victor Sodano, chargé de mission
 - Pauline Tardiveau, chargée de mission
- Pôle juridique administratif et financier
 - Valérie Belsito, responsable du pôle
 - Aurélie Azevedo, comptable
 - Stan Dubs, juriste
 - Tony Hersard, responsable des Services Généraux et Assurances
 - Kamel Kemache, Chargé de reprographie et expédition
 - Christine Marchand, comptable
 - Laurence Penloup, chargée de mission RH/ formations professionnelles
 - Joby Rangon Chargé de boutique et de mission informatique
- Pôle promotion et développement
 - Lucie Renault, responsable du pôle
 - Caroline Paradis, responsable de la communication
 - Joséphine Lhopitault, chargée de communication
 - Simon Vanpeperstraete, chargé de communication digitale
 - Marjolaine Kazouit, chargée de mission santé (contrat de mise à disposition)
 - Richard Margot, chargé des actions transversales
 - Sacha Regnault, chargé des partenariats et du marketing (départ mi-février)

7.7 ORGANISATION ET ROLE DE LA DTN

La direction technique nationale est une entité composée de cadres d'état sous l'autorité du ministère en charge des Sports placés auprès du président général.

La DTN a principalement pour mission :

- le développement des pratiques et la diversification des publics

- le développement territorial, l'accompagnement de la professionnalisation
- la formation des acteurs fédéraux
- le conseil, l'expertise, la veille juridique et réglementaire, la participation à l'animation fédérale.

De plus, chaque conseiller technique d'Etat est référent sur plusieurs territoires :

- Laurence Sauvez, directrice technique nationale : Hauts de France, Normandie
- Gérard Santoro, directeur technique adjoint : Auvergne Rhône Alpes, Bretagne, Centre Val de Loire, Ile de France, DROM, COM
- Eric Lamarque, conseiller technique national : Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire
- Anny Sylvestre-Baron, conseillère technique nationale : Bourgogne Franche Comté, Grand Est, Provence Alpes Côtes d'Azur.

7.8 FORMA' – L'INSTITUT DE FORMATION

Guillaume Garreau présente Forma', l'institut de formation de la FSCF. Spécialisé dans le domaine de l'animation et du sport, il propose des formations de CQP ALS, de BPJEPS et des formations continues. Forma' a obtenu en mai dernier la certification Qualiopi.

A ce jour, Forma' est composé comme suit :

- Guillaume Garreau, directeur
- Salima Arrault, coordinatrice pédagogique, référent secteur sénior
- Aurélie Azevedo, comptable
- Christine Binet, référente secteur prise en charge financière
- Romain Bobinet, coordinateur pédagogique, référent secteur multi activité et handicap
- Sandra Chaigneau, coordinatrice pédagogique, secteur remise en forme et sport-santé
- Anne-Gaëlle Chesne, coordinatrice pédagogique, référente secteur gymnique et VAE
- Justine Favart, formatrice pilote Paris
- Maxime Jaunay, formateur pilote
- Gaelig Noël, formatrice pilote Pays de la Loire

L'enjeu pour Forma' est de servir les intérêts de la fédération en contribuant au développement de la vie associative par le biais de la professionnalisation et de la formation continue, en accompagnant le développement des activités. L'institut a également pour objectif : le développement et l'ouverture des offres de formations ; la pérennisation de l'institut ; l'évolution de la structuration de Forma'.

7.9 FGSPF – LA BOUTIQUE

La FGSPF est la boutique officielle de la fédération.
Elle est une Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL).

Valérie Belsito précise :

- les aspects juridiques de la FGSPF à savoir :
 - la FGSPF a pour objet d'approvisionner les services du siège et les adhérents de la FSCF en fournitures et équipements sportifs.
 - elle est constituée d'une seule personne : la FSCF, associée unique représenté par son président général.
 - l'associé unique est responsable dans la limite de ses apports soit 15 000 €uros (montant du capital social).
 - le capital de la FGSPF et le fonds associatif de la FSCF sont donc clairement dissociés et la FGSPF a une personnalité juridique autonome.
 - toutefois, en cas de faute de gestion, l'associé unique peut voir sa responsabilité civile et/ou pénale engagée.
- ainsi que les aspects sur la gérance :
 - un gérant (personne physique obligatoire) est nommé par l'associé pour diriger l'entreprise. Il accomplit tous les actes de gestion et est investi à l'égard des tiers des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société.
 - il doit répondre des fautes qu'il commet dans l'exercice de ses fonctions et peut engager à ce titre sa responsabilité civile et/ou pénale. Il peut être rémunéré.
 - la FSCF étant une personne morale, les statuts de la FGSPF indiquent depuis sa création que cette fonction est tenue par le trésorier élu de la FSCF. Jusqu'à présent, cette fonction a été tenue à titre gracieux.

- dans la pratique, ce sont 3 salariés de l'associé unique qui accomplissent à des degrés différents ces actes, décident des achats et tarifs, contractent et engagent au nom de la FGSPF : Joby Rangon, Sacha Regnault et Christine Delorme. La FGSPF n'a plus de personnel salarié depuis septembre 2015 mais bénéficie de mise à disposition de personnel de la FSCF.

Valérie Belsito précise quelques points :

- produits les plus vendus
- clients principaux
- difficultés et problématiques à résoudre

8 FICEP – ACTIONS 2021

Laurence Munoz indique que la FICEP (fédération internationale catholique d'éducation physique et sportive) est la fédération internationale à laquelle la FSCF est affiliée. La FICEP compte 10 pays membres et 11 associations.

Les prochains rendez-vous ou actions de la Ficep sont les suivants :

- Travail avec la commission Jeunes, Subvention Erasmus, Camp FICEP en Autriche en 2022 (Claudiu ROZNOVSZKY/Roumanie, Julien MARY/France)
- Service volontaire européen demandé par l'Autriche janvier-mars 2021 à Vienne (Autriche) : pas de nouvelle.
- Assemblée générale le 26 février 2021 en distanciel
- Camp FICEP (jeunes de 14 à 17 ans du 29 juillet au 7 août 2021) à Aix en Provence (35 jeunes de Roumanie intéressés)

9 CONSEIL DU TERRITOIRE

Initialement prévu le 6 février, le conseil du territoire est reporté au samedi 20 février.

10 REUNION DES TRESORIERES DE COMITES REGIONAUX

La réunion des trésoriers de comités régionaux est programmée le 27 février 2021.

11 SEMINAIRE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de sa professionnalisation, la fédération a soutenu et facilité depuis 2011, l'emploi d'agents de développement territoriaux dans les comités régionaux et départementaux en proposant notamment des formations aux agents de développement. Ainsi, Eric Lamarque indique que le premier stage s'est tenu en 2012 avec 7 participants. A ce jour, on compte 29 agents de développement sur le territoire.

Eric Lamarque précise :

- 2012 à 2019 : stage bloqué de 4 jours au mois de septembre avec pour objectif :
 - la formation commune à de nouveaux dispositifs et méthodes en lien avec le PDF
 - l'harmonisation et développement de nouvelles compétences
- à partir de 2020 : mise en place d'un processus plus en continu : 2 visioconférences début et fin de saison + un stage 2 jours mi saison afin de :
 - orienter davantage vers un partage d'expériences et mutualisation des compétences
 - échelonner les rencontres durant la saison pour plus d'efficacité à la mise en œuvre territoriale.

De plus, les agents de développement se sont réunis pour des « Kfés confinés » puis « déconfinés » et ont produit un document de propositions de développement ou d'outils à soumettre au comité directeur. Cette initiative des agents de développement aurait pu être, en amont, soumise à leurs employeurs, sachant par ailleurs qu'elle n'émane d'aucune commande nationale.

12 LA COMMUNICATION A LA FSCF, POINT DE SITUATION

Jean Fournier précise que la communication a plusieurs fonctions :

- établir visibilité à l'interne et à l'externe
- favoriser la relation entre les différentes composantes de la fédération
- améliorer la technique de communication pour tous
- accompagner le développement des activités

La communication évolue depuis quelques années. Ainsi du tout papier, la fédération est passée à une communication mêlant papier et digital et tend à présent à une communication uniquement dématérialisée via les réseaux sociaux notamment.

En septembre 2020, une nouvelle campagne de rentrée a été proposée avec un nouveau slogan. La charte graphique a été revue. De plus, à présent, un flyer est disponible pour chaque activité.

Pour information, le magazine Les Jeunes doit, pour bénéficier de tarifs postaux réduits, contenir plus de 50% d'informations non fédérales. Les membres du comité directeur sont invités à informer le service communication des initiatives et actions territoriales fédérales qui pourraient être innovantes, inédites, originales, marquantes afin de les rendre visibles par le journal.

Le comité directeur est également invité à promouvoir les outils de communication dont la fédération dispose auprès de ses interlocuteurs territoriaux ou auprès des commissions nationales.

En raison de la crise sanitaire, la fédération peine à développer ses partenariats. Elle se réjouit cependant de la mise en place, dans le cadre du partenariat avec le Crédit mutuel, de webinaires réguliers (4 par an) à destination des associations. Les thématiques abordées doivent répondre aux besoins du territoire aussi il est demandé au comité directeur de ne pas hésiter à en suggérer.

13 CONVENTION C3D STAPS – FSCF

La FSCF et la C3D (conférence des doyens et directeurs) STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) signent une convention le 23 janvier 2021. Pour ce faire, Aurélien Pichon, président de la C3D STAPS et Philippe Mathé, secrétaire général de la C3D STAPS se sont connectés à la visioconférence du comité directeur.

L'article 1 de cette convention est le suivant :

La FSCF et la C3D STAPS ont pour but et principe communs de développer la pratique d'activités physiques et sportives à des fins d'épanouissement des personnes. Elles cherchent à mutualiser leurs efforts pour assurer la formation d'acteurs dans les secteurs du sport, de l'animation et de l'éducation. La FSCF et la C3D STAPS portent une vision globale de la personne dans ses dimensions bio-psycho-sociales et en ce sens favorisent, dans ce cadre, des approches éducatives pluridisciplinaires.

Cette convention permettra à la fédération et à ses structures territoriales de proposer des stages aux étudiants STAPS.

Pour faire suite à cette présentation, Aurélien Pichon précise que la C3D STAPS est à l'écoute des employeurs sur les compétences professionnelles qui seraient utiles pour les étudiants, se dit conscient des enjeux post crise pour les associations et de l'adaptabilité et de l'innovation dont elles devront vraisemblablement faire preuve pour que les pratiquants retrouvent le chemin des associations. Laurence Munoz remercie chaleureusement Aurélien Pichon et Philippe Mathé pour cette signature et espère qu'elle s'appliquera sur l'ensemble du territoire.

En conclusion, Christian Babonneau exprime sa satisfaction quant à cette convention et espère qu'étudiants et structures territoriales pourront en bénéficier dans les meilleurs délais (il propose que soit opéré un premier bilan dans quelques mois). La fédération est l'un des premières fédérations multisports à s'engager dans un partenariat avec la C3D STAPS.

14 PLAN DE DEVELOPPEMENT FEDERAL 2020 2024

Gérard Briaud présente le planning de réalisation sur 4 ans des actions du plan de développement fédéral incombant au national. Il rappelle que le temps de réalisation de chaque action n'est pas forcément identique ainsi certaines nécessiteront une saison pour être réalisées quand d'autres courront sur plusieurs saisons.

	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Actions sur la saison	30	44	38	30
Actions démarrant sur la saison	30	17	4	0

15 FORMATIONS DES NOUVEAUX PRESIDENTS DE COMITES DEPARTEMENTAUX

La formation des nouveaux présidents de comités départementaux initialement envisagée en présentiel se tiendra en distanciel sur 2 ou 3 séances avant le 20 avril (NDLR : le 20 février, le 27 février et le 6 mars). Les 19 nouveaux présidents de comités départementaux seront sollicités sans tarder.

16 ASSISES DE PRINTEMPS 2021

Le président général indique les grandes lignes du programme des Assises de printemps qui doivent permettre aux comités de se familiariser notamment avec le PDF et Adagio. Des séances plénières et des ateliers seront proposés. Comme il est d'usage, une réunion dédiée aux présidents de comités départementaux sera programmée.

Le président général s'interroge toutefois sur la faisabilité de tenir des Assises en présentiel. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le comité directeur sera amené à se positionner sur l'annulation du présentiel et par conséquent sur l'opportunité de les tenir en distanciel (NDRL le comité directeur a décidé - par vote électronique le 4 février 2021 - que les Assises de printemps se tiendraient en visioconférence les 19 et 20 mars)

17 QUESTIONS ADMINISTRATIVES

VALIDATION D'AFFILIATION DE NOUVELLES ASSOCIATIONS DU PRESIDENT GENERAL PAR DELEGATION DU COMITE DIRECTEUR

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE

Comité départemental Paris

HUSTLE PARIS BASKET (HPB) 2021-16

ACTIVITE(S) : Basket-Ball

NOMBRE D'ADHERENTS : 20

PRESIDENT : M. Steeve LALAUS

SIEGE SOCIAL : 1 rue Sophie Germain, 75014 PARIS

Remarque du service juridique et financier : aucune

COMITE REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES

Comité départemental Puy de Dôme

FOYER LAÏC D'EDUCATION POPULAIRE 2021-17

ACTIVITE(S) : Gymnastique rythmique et sportive
NOMBRE D'ADHERENTS : 20
PRESIDENTE : Mme Christel THEVENET
SIEGE SOCIAL : 64 Boulevard Lafayette, 63120 COURPIERE
Remarque du service juridique et financier : aucune

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE

Comité départemental Essonne

VERT LE GRAND DANSE - GR 2021-18

ACTIVITE(S) : Modern' jazz, gymnastique rythmique et sportive, zumba
NOMBRE D'ADHERENTS : 118
PRESIDENTE : Mme Aurore FUTERLE
SIEGE SOCIAL : Place de la mairie, 91810 VERT LE GRAND
Remarque du service juridique et financier : aucune

COMITE REGIONAL OCCITANIE

LES DEGOURDI.E.S D'ALBI 2021-19

ACTIVITE(S) : Dessin, peinture, autres activité manuelles, cuisine, autres danses, éveil de l'enfant, marche, randonnée pédestre, rugby à 5
NOMBRE D'ADHERENTS : 5
PRESIDENT : M. Nicolas MENAGER
SIEGE SOCIAL : 133 rue des Pavillons, 81000 ALBI
Remarque du service juridique et financier : aucune

Le comité directeur prend acte de ces nouvelles affiliations.

DEMANDE DE VALIDATION D'ORGANISATION DE MANIFESTATION

SAISON 2020/2021

RENCONTRES NATIONALES DE DANSE

Date : 21 au 23 mai 2021
Lieu : Saint Sébastien sur Loire (44)
Organisateur : La Cambronnaise

Le comité directeur valide cette demande d'organisation de manifestation.

DEMANDE DE VALIDATION DE DISTINCTIONS FEDERALES

HONNEUR FEDERAL VERMEIL

WUILLAUME Alain	Légion St Michel	CD MEUSE
RUSE Alain	Légion St Michel	CD MEUSE
TEILLARD Lucien	Les Jeunes de Macon	CD 25/70/ 90

Le comité directeur valide ces demandes de distinctions fédérales.

La séance est levée à 15h30.
Le présent procès-verbal a été validé le 17 mars 2021.

Handwritten signature of Christian Babonneau in black ink, featuring a stylized 'C' and 'B' with a horizontal line underneath.

Le président général

Christian BABONNEAU

Handwritten signature of Gérard Briaud in black ink, featuring a stylized 'G' and 'B' with a horizontal line underneath.

Le secrétaire général

Gérard BRIAUD